

Le versement des prestations est susceptible d'être interrompu en cours d'année selon le nombre de demandes reçues.

VOUS ET VOTRE FAMILLE

NAISSANCE-ADOPTION

180 € par enfant

Date limite : 6 mois après la naissance ou l'adoption

CESU - GARDE D'ENFANTS (Enfant jusqu'à 6 ans)

- Etablissements assurant l'accueil des enfants
- Assistante maternelle agréée, personnel employé...

Un versement dans l'année, pour l'intégralité des CESU ou e-CESU, pour chaque enfant.

Montant selon le quotient familial et l'âge de l'enfant :

	0-3 ans		4-6 ans	
	0-3 ans	4-6 ans	0-3 ans	4-6 ans
Jusqu'à 740	600 €	300 €	De 940,01 à 1085	300 €
De 740,01 à 840	500 €	250 €	Supérieure à 1085**	200 €
De 840,01 à 940	400 €	200 €		150 €

Date limite : 30 novembre 2025

CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (Enfant né de 2008 à 2021)

- Garderie périscolaire
- Centre de loisirs, stages sportifs sans hébergement
- Activités de soutien scolaire

Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	180 €	De 840,01 à 940	130 €
De 540,01 à 640	160 €	De 940,01 à 1085	120 €
De 640,01 à 740	150 €	De 1085,01 à 1425	80 €
De 740,01 à 840	140 €	Supérieur à 1425**	40 €

Date limite : 31 janvier 2026

ÉTUDES-ÉDUCATION-FORMATION

- Du primaire aux études supérieures (jusqu'à 25 ans)
- Hébergement à partir du lycée

Année scolaire 2024-2025. Montant versé selon le quotient familial, jusqu'à 1425 maximum, et selon le niveau de scolarité

Date limite : 31 juillet 2025

ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP (Enfant jusqu'à 19 ans)

- Taux d'incapacité à partir de 50 %

Montant versé selon le quotient familial, avec un minimum de 180 € au delà du quotient familial 1425**

Date limite : 30 novembre 2025

CONGÉ DE PRÉSENCE PARENTALE*

20 € par jour d'absence. 10 € par demi-journée. (selon attestation AJPP de la CAF)

Date limite : 6 mois suivant la fin du congé de présence parentale

CONGÉ DE SOLIDARITÉ FAMILIALE*

20 € par jour d'absence. 10 € par demi-journée.

Date limite : 6 mois suivant la fin du congé de solidarité familiale

DÉCÈS

- Décès de l'agent ou du retraité, de son conjoint, concubin ou pacsé, ou de son enfant à charge fiscale

800 €

Date limite : 6 mois après le décès

AIDE SOCIALE AUX AGENTS EN SITUATION DE MALADIE*

Demande établie par l'établissement

Compensation partielle de la perte de rémunération pour maladie selon l'indice majoré :

Jusqu'à 380	46 %	De 381 à 650	45 %	Supérieur à 650	44 %
-------------	------	--------------	------	-----------------	------

AIDES EXCEPTIONNELLES

- Aides remboursables ou non

Demande étudiée par une commission qui définit le type d'aide et le montant (aides remboursables : 8 000 € maximum par agent)

LOGEMENT

- Aide remboursable Logement
- Locations et ventes CDC Habitat

Aide remboursable étudiée par une commission (8 000 € max. par agent)
Offre de logements intermédiaires avec étude prioritaire des demandes :

cdc-habitat.fr/cgos ou par téléphone au **09 70 40 25 04**

NOËL DES ENFANTS (Enfant né de 2012 à 2024)

Chèque cadeau de **20 € par enfant**, adressé à votre domicile

Date limite : Dossier C.G.O.S validé au plus tard le 31 octobre 2025

RETRAITE

DÉPART À LA RETRAITE

Demande établie par l'établissement

Montant forfaitaire par année de service :

Indice jusqu'à 505	60 €	Indice supérieur à 765	50 €
Indice de 506 à 765	55 €		

PRESTATION ANNUELLE RETRAITÉS

Non cumulable l'année du départ à la retraite

Montant annuel versé selon le quotient familial, jusqu'à 750 maximum :

Jusqu'à 355	850 €	De 485,01 à 585	550 €
De 355,01 à 425	750 €	De 585,01 à 750	450 €
De 425,01 à 485	650 €		

Date limite : 30 novembre 2025

crh.cgos.info Découvrez le Plan d'Épargne Retraite proposé par le C.G.O.S, la Complémentaire Retraite des Hospitaliers.

*Cette prestation n'est pas ouverte aux retraités **ou avis d'impôt non-joint au dossier C.G.O.S

● VACANCES

VACANCES ENFANTS ET ADOLESCENTS (Enfant né de 2005 à 2025)

- Séjours avec hébergement

Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	180 €	De 840,01 à 940	120 €
De 540,01 à 640	160 €	De 940,01 à 1085	80 €
De 640,01 à 740	140 €	De 1085,01 à 1425	60 €
De 740,01 à 840	140 €	Supérieur à 1425**	50 €

**Date limite :
31 janvier 2026**

VACANCES ADULTES ET FAMILLE

- Locations, séjours, voyages (en France ou à l'étranger)
- Frais de transport collectifs
- Montant minimum des frais : 30 € par demande

Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	250 €	De 840,01 à 940	130 €
De 540,01 à 640	240 €	De 940,01 à 1085	80 €
De 640,01 à 740	220 €	De 1085,01 à 1425	40 €
De 740,01 à 840	180 €	Supérieur à 1425**	30 €

**Date limite :
31 janvier 2026**

CHÈQUES-VACANCES

- Achat avec ou sans épargne
- Prestation accordée une année sur deux

Participation C.G.O.S versée selon le quotient familial :

Jusqu'à 740	50 % dans la limite de 200 €
De 740,01 à 840	45 % dans la limite de 200 €
De 840,01 à 940	40 % dans la limite de 200 €
De 940,01 à 1085	30 % dans la limite de 130 €
De 1085,01 à 1425	20 % dans la limite de 90 €
Supérieur à 1425**	20 % dans la limite de 60 €

**Date limite :
31 octobre 2025**

OFFRES DE VACANCES

Plusieurs offres proposées :

- **Coups de cœur de votre région** • **Prix mini** • **Prix réduit**
- **Libre Évasion avec ou sans participation**

Offres accessibles depuis la rubrique **VACANCES** du **cgos.info**

● BILLETTERIE ET LOISIRS

SPORTS-LOISIRS-CULTURE ADULTE

- Montant minimum des frais : 30 €
- Montant plafonné à 50 % de la dépense

Une seule prestation versée par année. Montant annuel versé selon le quotient familial :

Jusqu'à 540	75 €	De 740,01 à 840	60 €	De 1085,01 à 1425	45 €
De 540,01 à 640	70 €	De 840,01 à 940	55 €	Supérieur à 1425**	40 €
De 640,01 à 740	65 €	De 940,01 à 1085	50 €		

Date limite : 30 novembre 2025

TITRES CULTURE

- Commande depuis l'Espace agent : **paiement par CB**
- Commande par courrier : paiement par chèque

50 % de participation C.G.O.S

Commandes : 70 € (39,80 € à régler) **ou 140 €** (74,80 € à régler)
(frais de recommandé compris)

**Dates limites de commandes : 30 novembre 2025 pour les commandes papier
et 31 décembre 2025 pour les commandes en ligne**

BILLETTERIE

- Parcs de loisirs et animaliers, concerts, spectacles, cinémas, musées et monuments, sports et détente, sorties culturelles et de loisirs...

Plusieurs tarifs proposés : • **Prix avec participation** • **Prix négociés** • **Prix CSE**
Offres accessibles depuis les rubriques **BILLETTERIE** et **LOISIRS** du **cgos.info**
ou par **téléphone** au **01 70 56 59 24** du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

● AVANTAGES

AVANTAGES CONSO

- Presse magazine, cartes ou chèques réductions, coffrets-cadeaux, autres réductions...

Offres accessibles depuis la rubrique **AVANTAGES CONSO** du **cgos.info**
ou par **téléphone** au **01 70 56 59 24** du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

SERVICES+

- Soutien scolaire, location et achat de véhicules neufs et d'occasion, assurances auto et habitation...

Offres accessibles depuis la rubrique **SERVICES+** du **cgos.info**

Retrouvez l'ensemble de nos prestations et actions sur le **cgos.info**

Demandez vos prestations depuis votre Espace agent.



*Cette prestation n'est pas ouverte aux retraités **ou avis d'impôt non-joint au dossier C.G.O.S